

SESSION DU CONSEIL DU 28 FEVRIER 2025

Le vingt-huit février deux mille vingt-cinq s'est tenue la session du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Grand Est dans les locaux de Nancy – 46 Cours Léopold.

Etaient présents : Monsieur Laurent GARNIER, Commissaire du Gouvernement – M. Eric ALLOMBERT – M. Jérémie BAG – Mme Nathalie BARANGER – M. Christian BERTHOLD – M. Grégoire COLLOT – Mme Nathalie DAGONET – M. Rui DIAS – M. Oussama FAGROUD – M. Frédéric FOUAN – Mme Anne GARDIN-FEARN – Monsieur David GREDER - Mme Catherine HANSEN – M. Yvan JEANNERET – M. Alexandre KRYLOFF – Mme Eliane LEVEQUE-GRIFFANTI – M. Christophe LORIN – Mme Virginie MAYET – M. Jérémie MOSSER – M. Mickaël NEU – M. Christophe PETITJEAN – M. Franck PIQUARD – Mme Marion RUHLMANN – M. Patrick SAIRE – Mme Tatiana SCHMITZ – M. Frédéric STUTZMANN, membres élus

Assistaient également : Mme Anne-Priscille PATOUT, Secrétaire Générale – Monsieur Médéric HAEMMERLIN, Secrétaire Général Adjoint

Etaient excusés : M. Jean-Christophe AUBERT – Mme Nassima AZZIN – M. Charles BERTHOD – M. Bertrand CROISEY – Mme Lise DUCLAP, membres élus

La Présidente Catherine HANSEN accueille le Commissaire du Gouvernement et les élus du Conseil de l'Ordre. Elle aborde ensuite le premier point de l'ordre du jour.

1. PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU 03/12/2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

21. Compte-rendu de la réunion des présidents et de la session du CNOEC

En préambule, la Présidente Catherine HANSEN informe les membres du conseil quant au fonctionnement du CNOEC. Les réunions ont lieu 5 fois par an au CNOEC. Elles débutent par un dîner pour les Présidents de Région le lundi soir, puis la coordination régionale le mardi qui permet aux Présidents des CROEC d'aborder des sujets pratiques et d'échanger sur leurs bonnes pratiques, et enfin la Session le mercredi qui aborde les sujets nationaux et le fonctionnement du CNOEC.

En fin d'année, la Présidente Catherine HANSEN a participé aux premières réunions de la nouvelle mandature :

- Session du CNOEC du 17 décembre 2024, avec l'élection du Bureau et la nomination des Présidents de secteur et des commissions
- Coordination Régionale du 18 décembre 2024

En complément de ces réunions, s'est tenu le séminaire des nouveaux élus à Paris courant janvier, pour une prise de connaissance du fonctionnement de l'institution.

22. Participation des élus du CROEC aux travaux des Comités et Commissions du CNOEC

Le CNOEC a fait un appel à candidature pour que les élus des CROEC qui le souhaitent se positionnent dans les différentes commissions. La Présidente Catherine HANSEN avait au départ

réfléchi à une répartition, car la demande du CNOEC était urgente. Finalement, il est encore possible de se porter candidat. La liste des commissions est donc présentée aux membres du conseil ; ces derniers reviendront vers Anne-Priscille PATOUT s'ils souhaitent rejoindre une commission.

23. Charte des élus et désignation d'un élu en charge du respect de la Charte

La Présidente Catherine HANSSSEN remet à chaque élu la Charte des élus qui repose sur les principes généraux d'indépendance, de transparence, d'impartialité, d'intégrité, de dignité, de dévouement, et de secret professionnel. La Charte apporte également des précisions quant au cadre financier, à la responsabilité sociétale, au droit de la concurrence et aux droits des élus.

Chaque élu est invité à signer la Charte.

Enfin, David GREDER, Président de la Commission Déontologie, est désigné comme élu en charge du respect de la Charte.

3. COMMUNICATIONS DU COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Monsieur Laurent GARNIER, Commissaire du Gouvernement, informe les membres du conseil des points d'actualité suivants :

- Régime fiscal des associés de SEL : le Commissaire du Gouvernement précise que toutes les entreprises concernées doivent avoir un compte professionnel.
- Guichet unique : la procédure de secours ne fonctionne plus. Ainsi, lorsqu'un dépôt de déclaration ne peut pas être réalisé, l'INPI doit mettre à disposition un récépissé le jour de la demande. Le déclarant peut alors intervenir dans les 15 jours suivant cette date. Ce sera bien à la date du récépissé que la déclaration sera actée. La Présidente Catherine HANSSSEN rappelle qu'il existe une procédure spécifique pour les experts-comptables, à disposition dans leur espace comptexpert.
- Régime de franchise de TVA (décret du 21/12/24) : ce régime permet aux entreprises françaises de bénéficier de la franchise de TVA dans un ou plusieurs états membres pour les opérations qu'elles réalisent à l'étranger. Les formalités auprès de l'administration fiscale sont à réaliser, avec le respect d'un plafond de chiffres d'affaires de 100 000 € réalisé dans l'Union Européenne.
- Demande de rescrit : la demande peut se faire désormais *via* la messagerie de l'espace professionnel de l'entreprise. La demande électronique a la même valeur que la saisine papier.
- Article 11 de la loi de finances : il prévoit la suppression de l'avantage fiscal relatif à l'adhésion à un centre de gestion. Le statut particulier des OGA est donc supprimé. Il n'y aura donc plus d'agrément à délivrer, ni de renouvellement d'agrément.
- Facturation électronique : un communiqué de presse de fin d'année a relancé le processus, avec un calendrier inchangé. Le Commissaire du gouvernement précise que s'ajoute l'idée portée par l'administration fiscale du motif de contrôle. Se pose par ailleurs la question de savoir comment sensibiliser les TPE qui n'ont pas d'expert-comptable et qui sont réfractaires au dispositif. Concernant la communication sur l'aspect contrôle, les élus évoquent l'effet désincitatif qu'elle pourrait produire. D'un autre côté, le Commissaire du Gouvernement fait part de la pression générale du Parlement de lutte contre la fraude, qui est entendue par les concitoyens.

Après cette présentation, les élus font part de différentes questions au Commissaire du Gouvernement :

- Christophe PETITJEAN fait part du manque de réponses quant aux nouvelles dispositions relatives aux zones blanches, et notamment des disparités qui existent entre les départements : le Commissaire du Gouvernement participe à une réunion la semaine prochaine, il reviendra vers les élus à ce sujet.
- Concernant la franchise de TVA à 25000 €, Eliane LEVEQUE-GRIFFANTI demande si elle est bien suspendue sous réserve. La réponse est oui, la mesure n'est pas mise en application pour le moment.
- Concernant l'examen de conformité fiscale, Christophe LORIN demande si des chiffres sont à disposition. Le Commissaire du Gouvernement explique que pour le moment, il n'y a pas d'éléments nouveaux, mais qu'un bilan va être fait et que les chiffres pourront être communiqués au conseil

lors de la prochaine session. Virginie MAYET fait part de son expérience en indiquant que 75% de ses clients ont choisi l'ECF et qu'ils sont très satisfaits du dispositif et des actions mises en place pour se mettre en conformité. Mickaël NEU demande si l'avantage est maintenu même en cas de retard de dépôt, le Commissaire du Gouvernement va vérifier ce point.

- Franck PIQUARD s'interroge sur les notifications envoyées par l'administration fiscale, notamment en cas d'erreur sur un dossier : est-ce qu'il faut retourner dans le compte professionnel pour voir si l'administration a envoyé un message ? Normalement non, une notification est envoyée par mail. Cela pose plus largement la question du délai de réponse de l'administration fiscale. Le Commissaire du Gouvernement explique qu'en dehors de certains dispositifs comme les rescrits où un délai est prévu, il n'y a pas de délai pour les procédures classiques ; un délai raisonnable est préconisé, même si des indicateurs internes sont en place avec un objectif de retour à 30 jours.

4. PÔLE GESTION

41. Budget 2025

Yvan JEANNERET, Trésorier, présente le budget 2025 qui a été établi à partir des éléments comptables à ce jour 2024 et du budget 2024. Le budget présenté repose sur un maintien des cotisations à leur niveau antérieur.

Les cotisations 2025, tenant compte de l'évolution du nombre d'inscrits au cours de l'année 2024, s'élèveraient à 1 993 520 €, nets du reversement au Conseil National de l'Ordre. Les charges externes s'élèveraient à 1 376 440 € (+12.11% par rapport au budget 2024). La progression des charges externes entre le budget 2024 et le budget 2025 tient compte des dépenses réelles 2024 retraitées des éléments exceptionnels comme l'affranchissement de la campagne électorale. Il tient compte également des orientations de la nouvelle mandature, notamment le développement de la participation à l'Assemblée Générale et l'attractivité. Le budget présenterait un résultat à l'équilibre de 10 490 €.

La mise en place de l'analytique depuis 2024 permet aujourd'hui d'affecter un budget par commission. Yvan JEANNERET présente les budgets alloués aux commissions et répond aux questions des membres du Conseil quant à ce qu'ils prennent en compte.

Le budget est ensuite soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité des membres présents. Les budgets des commissions validés par le Conseil, sont les suivants :

Tableau	2 000,00
Déontologie, Ethique et Exercice illégal	2 000,00
Qualité et normes	140 000,00
Litiges clients	2 000,00
Différends entre confrères	2 000,00
Administration provisoire et soutien aux confrères	5 000,00
Comité Régional de Stage	2 000,00
Formation	10 000,00
Club fiscal	2 500,00
Club social	2 500,00
Club patrimoine	2 500,00
Club RSE	10 000,00
Club Franco-Allemand	2 500,00
Entreprises	40 000,00
Agricole	5 000,00
Prévention des difficultés des entreprises	20 000,00
Communication	50 000,00

Congrès 2027	5 000,00
Evènements institutionnels	400 000,00
Numérique, IA, Innovations	25 000,00
Attractivité	60 000,00
Relations avec les écoles	5 000,00
Relations ANECS-CJEC	40 000,00
Associations, ESS, Mécénat	15 000,00
Diversité, QVT, insertion	5 000,00
Secteur public	5 000,00

411. Montant des cotisations

Les montants de cotisations restent inchangés à savoir : 800 € de cotisation fixe (PP/PM), 120 € de cotisation proportionnelle, 50 € de cotisation expert-comptable stagiaire.

412. Indemnités des élus et frais de déplacements

Le barème suivant pour les indemnités et le remboursement des frais des élus est validé par le conseil :

Indemnités des élus

Président : 25 000 €

Vice-président : 5 000 €

Trésorier: 5 000 €

Déplacement au congrès national :1 000 €

Frais de déplacement des élus, des intervenants et permanents

Indemnités kilométriques : 0,70 €

Frais d'hébergement Ile de France (par nuitée): 200 €

Frais d'hébergement hors Ile de France (par nuitée) : 150 €

Frais de restauration (par repas) : 40 €

Frais de relance des cotisations ordinaires impayées : 100 €

413. Honoraires contrôles qualité, contrôles ponctuels, discipline, exercice illégal

Les honoraires sont fixés de la manière suivante :

Honoraires du contrôle qualité

Par contrôle structurel (hors holding) : 400 €

Par contrôle structurel (holding) : 120 €

Par contrôle technique : 120 €

Remise du dossier complet avec le rapport avant date butoir: 300 €

Remise du dossier complet avec le rapport après date butoir: 100 €

Indemnités kilométriques: 0,70 €

Contrôle en binôme même montant divisé par deux

Les honoraires des contrôles AGC et CAIM restent à définir.

Honoraire rapporteurs contrôle ponctuel

Par dossier (HT) : 400 €

Honoraire rapporteurs de la chambre régionale de discipline

Par dossier (HT) : 400 €

Honoraire intervenants des visites domiciliaires de l'exercice illégal

Par dossier (HT) : 400 €

414. Frais de conciliation

Ouverture du dossier (au demandeur) : 50 €

Réunion de conciliation (par partie) : 200 €

Par ailleurs, le conseil décide d'instaurer une facturation de 150 € par dossier à l'expert-comptable, lorsque le nombre de dossier litiges dépasse 10 dossiers (comptabilisation à l'année civile).

5. PÔLE RÉGLEMENTAIRE

51. Contrôle ponctuel

Le Bureau propose de diligenter un contrôle ponctuel pour la société EXPERTISE CHOIX B (nom commercial COMPTA CLEMENTINE). La société compte un nombre de dossiers litiges très important depuis plusieurs années : 65 dossiers ouverts depuis 2022 auxquels s'ajoute une soixantaine de dossiers depuis juin 2024. Malgré des contrôles qualité et des contrôles article 31 initiés par le CROEC Lorraine, il n'a pas été possible de conclure de manière significative. Compte tenu de ces litiges, et du fait que le cabinet ait été racheté par une société italienne, non inscrite à l'Ordre – information parue dans la presse mais aucune modification n'a été reçue par la commission du Tableau – un contrôle ponctuel serait opportun. Le contrôle serait piloté par le CNOEC pour coordonner une intervention éventuelle dans les autres régions où EXPERTISE CHOIX B a des bureaux. Le contrôle se ferait non pas sous un angle normatif, mais sous l'angle d'une approche par les risques avec un nombre important de dossiers clients visés. Dans ce cadre, il conviendrait de nommer trois rapporteurs Grand Est.

Le conseil valide cette proposition. Christian BERTHOLD, Anne GARDIN-FEARN et Patrick SAIRE sont désignés comme rapporteurs.

52. Commission Déontologie – Ethique – Exercice illégal

521. Réunion du 28/01/2025

La commission Déontologie s'est réunie le 28 janvier dernier. Plusieurs objectifs ont été définis : revoir le courrier relatif au droit de rétention, prévoir des communications Déontologie (newsletters, vidéos courtes) sur des thématiques particulières (rétention, reprise de dossier, exercice illégal, etc.), organiser sur le moyen terme une réunion exercice illégal sur chaque territoire avec les parquets, les services de police et gendarmerie, etc. et enfin, mettre en place un tableau de suivi des questions déontologiques qui sont soumises au secrétariat général.

La prochaine réunion est fixée au 12 mars pour faire le point sur les dossiers exercice illégal.

53. Commission Qualité et normes

Christian BERTHOLD, Président de la commission, informe les membres du Conseil que la campagne 2025 sera axée principalement sur les CAIM (cabinets à implantation multiple) et sur les AGC. En effet, ces contrôles sont demandés par le CNOEC et représentent un volume important d'experts-comptables et de bureaux à contrôler. Par ailleurs, la Commission cherche à recruter des contrôleurs qualité et notamment AGC. Elle remercie les membres du conseil de bien vouloir relayer cette demande dans vos structures d'exercice, en particulier pour les élus qui exercent en AGC.

54. Commissions Litiges clients et Différends entre confrères

541. Nombre de dossiers en cours

126 dossiers sont en cours : 39 litiges clients à Strasbourg, 84 litiges clients à Nancy dont 70 dossiers concernent EXPERTISE CHOIX B, 3 différends entre confrères dont 2 en cours de clôture.

542. Typologie des thèmes traités en matière de litiges clients

Christian BERTHOLD, Président de la commission, fait part aux élus des thèmes traités par ces commissions : débauchage des collaborateurs, détournement de clientèle, contestation d'honoraires, qualité des travaux, clients en difficulté, perte de confiance / défaut de conseil (en dehors des questions de responsabilité civile pour lesquelles la Commission n'est pas compétente). Compte tenu de ces thématiques, il est nécessaire de partager les informations entre les commissions Différends/Litiges et les commissions Tableau et Exercice Illégal.

55. Commission Administration Provisoire et soutien aux Confrères

551. Réunion du 20/01/2025

Virginie MAYET explique aux membres du Conseil que cette première réunion a été l'occasion de rappeler le rôle de la commission, de faire le point sur les administrations provisoires en

cours et à venir, d'identifier les confrères en difficulté et de réfléchir à des actions de communication. 5 dossiers ont été traités lors de cette réunion :

- CABINET SORROCHE : Stéphane SORROCHE est en maladie longue. Conformément aux recommandations de l'Ordre, il a formalisé des contrats de sous-traitance avec des experts-comptables lui venant en soutien.
- CABINET DUCHARME : en administration provisoire suite au décès de M. DUCHARME, un projet de reprise est en cours de finalisation. A suivre par la Commission du Tableau.
- ALMM EXPERTISE : suite à la liquidation judiciaire de la société, le cabinet WAGNER ET ASSOCIES a repris les dossiers clients. Le cabinet doit revenir vers Anne-Priscille PATOUT pour faire le point.
- Claudine HEINRICH : consœur en difficulté, la commission va reprendre contact.
- KHLOROS : la société a été mise en redressement judiciaire par le Tribunal de commerce de Nancy. A suivre.

56. Commission du Tableau

561. Propositions d'inscription, de radiation, de transfert et de modification suite à la réunion de travail de la commission du Tableau du 13/02/2025

La commission du Tableau qui s'est réunie le 13 février dernier, a procédé à l'examen de :

- 39 inscriptions personnes physiques dont 2 inscriptions article 26 et 1 inscription expert-comptable entreprise ;
- 17 inscriptions personnes morales et 2 inscriptions bureaux secondaires ;
- 104 inscriptions experts-comptables stagiaires ;
- 23 radiations personnes physiques dont 3 experts-comptables stagiaires et 2 experts-comptables en entreprise ;
- 16 radiations personnes morales ;
- 11 changements de situation et 1 transfert personne physique ;
- 56 modifications au sein des stages ;
- 39 modifications de sociétés.

Par ailleurs, Rui DIAS précise que 6 dossiers ont été ajournés car incomplets, et 2 demandes de régularisation sous 30 jours ont été adressées.

Plusieurs dossiers sont soumis au conseil pour en débattre :

- **Hasan BULBUL** : l'extrait B2 de casier judiciaire est vierge mais des faits datant de 2023 entraînant une condamnation de 3 mois avec sursis sont connus du CROEC (le Président avait adressé un rappel à l'Ordre à l'intéressé expert-comptable stagiaire au moment des faits). De plus, l'enquête du commissaire du gouvernement laisse apparaître un retard de paiement des impôts ; la somme due est significative. Le Conseil décide d'ajourner le dossier à la prochaine session et de convoquer l'intéressé à la prochaine commission du Tableau aux fins d'explication.
- **Ahmed HADID** : l'enquête du commissaire du gouvernement laisse apparaître une somme due à l'administration fiscale (127 € probablement de pénalités). Le Conseil décide d'ajourner le dossier à la prochaine session et de convoquer l'intéressé à la prochaine commission du Tableau aux fins d'explication. Si l'intéressé prouve sa régularisation avant la commission, la convocation sera annulée.
- **Emmanuelle CLAUSS** : l'extrait B2 de casier judiciaire n'est pas vierge. Le Conseil décide donc d'ajourner le dossier à la prochaine session et de convoquer l'intéressée à la prochaine commission du Tableau aux fins d'explication.
- **Audrey BALLAND-MAIRE** : il s'agit d'une demande d'inscription au titre de l'article 26 (professionnelle de l'Union Européenne souhaitant s'inscrire au Tableau en France). L'intéressée a validé l'épreuve d'aptitude mais son extrait de casier judiciaire n'est pas

vierge et elle ne justifie pas d'un lieu d'exercice en France, ce qui est une obligation. Le conseil décide donc de refuser son inscription à l'unanimité des membres présents.

- **Jean-Christophe PONT – IMPULSION EC** : Madame Julia PASCO, Expert-Comptable, associée et Présidente de la société IMPULSION EC, a quitté la structure pour rejoindre la société IN EXTENSO STRASBOURG à compter du 1er juillet 2024. Elle a continué à superviser les dossiers d'IMPULSION EC jusqu'au 31 décembre 2024. Madame Julia PASCO a cédé ses parts et a démissionné de son mandat de Présidente d'IMPULSION EC au 31 décembre 2024. L'ensemble des parts est depuis aux mains de Monsieur Jean-Christophe PONT, qui a été nommé Président de la société alors que non membre de l'Ordre (validation par le greffe alors que non conforme à notre réglementation). La commission du Tableau a demandé à l'intéressé de régulariser en partie la situation de la structure via la nomination d'un responsable ordinal expert-comptable sous forme d'un contrat de collaboration libérale. Par ailleurs, Madame Julia PASCO et Monsieur Jean-Christophe PONT ont été convoqués à la commission du Tableau aux fins d'explication. Monsieur Jean-Christophe PONT a été diplômé à la session de novembre et demande aujourd'hui son inscription. La discussion s'engage entre les membres du conseil. Si le dossier de Monsieur Jean-Christophe PONT est bien complet et conforme et que son inscription régulariserait la situation de la société IMPULSION EC, son attitude et son non-respect de la réglementation avant même d'être inscrit posent question aux élus. Après échanges, le dossier est soumis au vote. Eliane LEVEQUE-GRIFFANTI informe le Conseil qu'elle ne prend pas part au vote. L'inscription est validée à 23 voix (1 voix contre). Les modifications intervenues au sein d'IMPULSION EC peuvent donc être prises en compte. Par ailleurs, le conseil décide de diligenter immédiatement un contrôle ponctuel de la société IMPULSION EC afin de vérifier comment les dossiers ont été supervisés depuis le départ de Julia PASCO.

Enfin, la commission du Tableau soumet plusieurs demandes de réduction d'une année de stage :

- Priscilla HANSER : avis défavorable de la commission
- Samuel STEINER : avis favorable de la commission
- Marc SCHIMPF : avis favorable de la commission
- Nawfel KASSOU : avis favorable de la commission

ainsi que des propositions d'honorariat :

- Jean-Luc STRICH : avis défavorable de la commission (4559€ de cotisations ordinales impayées)
- Jean-Claude BRECH : avis favorable de la commission
- Alain FEGHOUL : avis favorable de la commission
- Jean-Marc HEITZLER : avis favorable de la commission
- Laurent TILLY : avis favorable de la commission

L'ensemble de ces propositions de la commission du Tableau est approuvé par les membres du conseil.

6. PÔLE FORMATION

61. Comité régional du stage

611. Réunion du 14/02/2025

Alexandre KRYLOFF prend la parole pour faire un compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 14 février dernier à Strasbourg. Le comité a traité :

- 46 attestations de fin de stage
- 13 délais supplémentaires pour remise du dernier rapport semestriel
- 1 prolongation de stage

- 1 dossier pour non-respect des obligations : les experts-comptables stagiaires concernés seront convoqués à la prochaine réunion du comité régional de stage
- 9 convocations – dont 3 excusés et 3 non excusés
- 4 stagiaires seront convoqués à la réunion d’avril.

Par ailleurs, le comité régional de stage soumet au conseil trois demandes de prorogations du délai de validité de l’attestation de fin de stage :

Monsieur Karim KHENFER : Attestation de fin de stage en date du 15 mai 2019 - Validité de l’attestation de fin de stage à la date du 15 mai 2025 - Motif : Report de notes

Madame Marine PRESTA : Attestation de fin de stage en date du 15 mars 2019 - Validité de l’attestation de fin de stage à la date du 15 mars 2025 - Motif : Report de notes

Monsieur Marc RISSER : Attestation de fin de stage en date du 24 janvier 2019 - Validité de l’attestation de fin de stage à la date du 24 janvier 2025 - Motif : Report de notes

Le conseil valide ces prorogations.

62. Commission formation

621. Point sur les formations choisies lors de la réunion de la commission du 21/01/2025

Alexandre KRYLOFF fait un compte-rendu de la Commission formation de janvier dernier dont l’objet était de choisir les formations à destination des experts-comptables et des collaborateurs à mettre au catalogue du CFPC GRAND EST.

Les membres se sont attachés à choisir à la fois des formations traditionnelles relatives à la fiscalité, à la gestion de patrimoine, qui rencontrent toujours un franc succès, ainsi que toutes les nouveautés proposées par le CFPC national, qui sont en lien avec l’actualité et dont le format est souvent d’une demi-journée. Des formations soft skills ont également été choisies mais hors catalogue du CFPC national, la commission ayant préféré faire appel à des intervenants qualifiés dans ce domaine et qui ont leur propre support de formation.

De plus, la commission s’est attachée à proposer de manière équilibrée des formations sur chacun des territoires et de compléter par une offre de classes virtuelles qui sont de plus en plus plébiscitées.

Enfin, l’ensemble de l’offre e-learning du CFPC national est mise à disposition dans le catalogue du CFPC GRAND EST (80 formations).

Le catalogue du CFPC GRAND EST sera envoyé aux experts-comptables début juin.

Concernant les parcours Profession Comptable 2030, 5 parcours ont été retenus pour notre région :

- Cap Durabilité
- Organiser le cabinet autour de la facture électronique
- Libérer l’entreprise de ses tâches administratives (full service) grâce aux nouveaux outils numériques
- IA : professionnaliser votre usage en comptabilité et fiscalité
- Mise en place de la facture électronique au cabinet et chez les clients.

7. POLE ENTREPRISES, AGRICOLE, RELATIONS AVEC LE MONDE ECONOMIQUE

71. Commission Entreprises

711. Point sur la commission

Grégoire COLLOT explique aux membres du conseil que l’affectation des permanences notamment en Alsace a été réalisée. Par ailleurs, les signatures de convention avec les CCI et les CMA, initiées par la précédente mandature, vont se poursuivre. Enfin, Virginie MAYET tient à faire part de l’intervention très appréciée de la Commission Entreprises au lycée hôtelier Alexandre DUMAS à Illkirch. Après une présentation du métier d’expert-comptable, la commission a rencontré 22 groupes d’élèves venus partager leurs projets pédagogiques. Cette

intervention, initiée depuis plusieurs années, est toujours appréciée tant par les jeunes que par les intervenants.

712. Grand Pitch – CCI et CMA Marne Ardennes

Oussama FAGROUD fait part aux membres du conseil de cette manifestation pour laquelle la CCI et la CMA Marne Ardennes nous demandent de nous associer en tant que partenaire. Le Grand Pitch est l'événement fédérateur de l'écosystème startups de la Marne : chaque trimestre, des startups présentent leur projet auprès de Business Angels en public et en direct. Il nous est demandé de solliciter les experts-comptables de la Région pour qu'ils relaient l'opération et identifient des clients susceptibles de participer d'une part, et d'être membre du jury d'autre part. Le conseil est favorable à cette participation.

72. Commission Prévention des difficultés des entreprises

721. Réunions des 20/01/25 et 20/02/25

Virginie MAYET fait part des projets de la commission à savoir l'envoi de courrier aux institutionnels pour les informer de la création de cette commission, le développement des matinées GPA sur l'ensemble de la région Grand Est, les actions de communication autour des dispositifs de la prévention avec notamment des publications régulières sur les réseaux sociaux, et enfin l'organisation de la Journée de la Prévention qui se tiendra cette année à Nancy.

8. PÔLE COMMUNICATION

81. Commission communication

Anne GARDIN-FEARN prend la parole pour expliquer quelle va être la fonction de la commission communication. Aujourd'hui, les différentes commissions ont initié des communications notamment sur les réseaux sociaux selon leurs projets et au moment qu'elles ont choisi. Pour éviter d'avoir des périodes très chargées en termes de communication et d'autres peu fournies d'une part, et pour utiliser l'ensemble des supports à notre disposition (réseaux sociaux, newsletter, site internet, insertions presse etc.) d'autre part, la commission invite chaque président de commission à faire remonter ses projets/besoins en communication. La commission établira ensuite un plan de communication sur l'année tous supports compris, qui pourra être complété régulièrement (par trimestre par exemple).

Par ailleurs, la Présidente Catherine HANSEN rappelle l'existence du groupe whatsapp communication. Le service communication envoie les liens des publications sur le groupe, les élus et les permanents n'ont plus qu'à republier ou à liker le contenu.

82. Commission Evènements institutionnels

821. Assemblées générales 2025

Anne GARDIN-FEARN présente le projet d'Assemblée générale 2025. L'Assemblée générale qui sera organisée en commun avec la CRCC EST se tiendra le 16 octobre 2025 à Reims. La commission évènements en lien avec des représentants de la CRCC EST s'est réunie le 26 février pour prendre connaissance des lieux envisagés pour l'ensemble de la manifestation, pour échanger sur les conférenciers à solliciter et pour définir le type de soirée de gala.

- Soirée d'accueil des élus, des Présidents Nationaux et des autres régions, le 15/10 : 3 lieux sont envisagés : Salon Degermann, Salon Saint Pétersbourg-Veuve Cliquot, Demeure des Comtes de Champagne (Taittinger). La commission a une préférence pour le salon Saint Petersbourg, mais les permanents vont se rendre sur place ainsi qu'à la Demeure des comtes de Champagne et feront un retour à la commission.
- Pour les Assemblées générales : deux lieux sont envisagés : le Caveau Castelnuau que les permanents ont visité mais qui est sombre et peu moderne. Une autre possibilité est, sous réserve de sa disponibilité, la Comédie de Reims que les permanents vont visiter pour étudier la faisabilité.

- Pour la soirée de gala du 16 octobre, les permanents ont visité différents lieux : l’Arena, le Château de Courcelles, Nicolas Feuillate à Epernay et Pommery. Le lieu retenu à l’unanimité par la commission est Pommery.

La commission se réunira à nouveau fin mars, pour valider les lieux du dîner d’accueil et de l’Assemblée générale, et étudier les propositions de conférenciers et de soirée de gala.

822. Challenge voile

Jérémy BAG explique que notre CROEC participe depuis 3 ans au challenge voile avec, l’an dernier, l’acquisition d’un Spi aux couleurs du Grand Est. Le challenge voile a lieu cette année les 28-29-30 août à la Rochelle. Il est proposé de reconduire notre participation en constituant une équipe. Le principe est d’avoir des représentants de chaque territoire, et une place réservée pour l’ANECS et une pour le CJEC. Le conseil est favorable à cette proposition. Une communication va être adressée en ce sens aux sections ANECS et CJEC et aux experts-comptables de la région.

83. Commission numérique, IA, Innovation

831. Partenariat 360 GRAND EST

Lise DUCLAP a participé à un rendez-vous en visio présentant les partenariats potentiels à cet événement qui rassemble les décideurs d’entreprises, les décideurs publics et les réseaux innovation de la région Grand Est. Etant excusée aujourd’hui, elle fera un retour lors de la prochaine session.

9. PÔLE ATTRACTIVITE, RELATIONS AVEC L’EDUCATION NATIONALE ET L’ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

91. Commission Attractivité

911. Retour sur les salons et interventions dans les écoles

Concernant les salons, la commission a participé l’an dernier à 8 salons Studyrama et 3 salons organisés par le groupe EBRA. Peu de retours sont faits à l’issue de ses salons, il est donc difficile d’évaluer la pertinence de notre participation. Cependant, les retours concernant notre participation aux salons EBRA sont unanimes, il n’y a pas d’utilité à être présents. Le public est plutôt issu de la reconversion professionnelle, et en recherche d’établissements de formation.

Oussama FAGROUD explique qu’un tableau de suivi plus détaillé va être mis en place pour les salons et les interventions dans les écoles, avec également la mise en place d’un questionnaire retour pour les intervenants.

912. Projets à venir

Oussama FAGROUD qui a réuni hier la commission, explique que les événements type soirées étudiantes vont être reconduits. Le premier sera un bowling probablement en avril. Le point important relevé par la commission est que ces soirées doivent être l’occasion d’une présentation du métier et pas seulement la possibilité pour les jeunes de consommer une activité. Le format des soirées sera revu en ce sens.

913. Séminaire de travail avec les sections ANECS et CJEC

La Présidente Catherine HANSSEN souhaite réunir les bureaux des sections ANECS et CJEC et les élus du Bureau et de la commission Attractivité de l’Ordre pour une journée de travail et d’échanges probablement courant avril et dans les locaux de Nancy. Les objectifs sont d’échanger sur nos actions communes, de rappeler les attentes des uns et des autres, de partager nos bonnes pratiques.

92. Tournoi Européen de Gestion : 13-14/02/2025

Le 31^{ème} Tournoi Européen de Gestion se tiendra les 13 et 14 mars à Faculté de Sciences Economiques et de Gestion de Strasbourg. 23 équipes vont s’affronter autour de différents challenges dont le challenge Communication (13/03 à 18h00) toujours très apprécié, où chaque

équipe doit présenter avec brio son entreprise. La manifestation se clôture par une remise de prix (14/03) et une soirée festive. Les élus qui souhaiteraient participer à l'une ou l'autre soirée peuvent se manifester auprès de Médéric HAEMMERLIN ou Hélène GUENEGO.

10. QUESTIONS DIVERSES

Rui DIAS explique que le CROEC a été sollicité par les comités départementaux Net-Entreprises concernant deux sujets :

- Participation de notre CROEC au salon virtuel « L'e-Rdv de la protection sociale » en novembre prochain : voir quel pourrait être abordé par l'Ordre sachant que l'ensemble des acteurs de la protection sociale participe ;
- Représentation du CROEC aux Comités Net-Entreprises dans chacun des territoires : il faudrait identifier des experts-comptables pour nous représenter dans ces comités.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente Catherine lève la séance à 15h00. L'après-midi se poursuit par une présentation de l'extranet et d'un nouvel outil pour la gestion des notes de frais, puis par la formation des élus au contrôle ponctuel.

Catherine HANSSEN,
Présidente

Anne-Priscille PATOUT,
Secrétaire